

Rejoignez la **MUTUELLE CHEMINOTS NORD (MCN)**

En 2021, nous vous offrons 1 mois de cotisation !

Créée depuis 47 ans par des cheminots pour les cheminots et leurs familles, la MCN est plus que jamais attentive à la situation de ses adhérents et au respect profond de la fidélité que ces derniers lui accordent.

Ainsi le conseil d'administration composé de vos représentants cheminots, bénévoles et élus a pris deux décisions unanimes pour répartir l'excédent de gestion de cet exercice.

- La première mesure déjà validée lors de notre précédente Assemblée générale, celle de ne revaloriser les cotisations que de deux points alors que la moyenne préconisée par la mutualité Française se situait autour de 7 points notamment pour absorber la nouvelle taxe Covid. (Plus de 320.000 € pour la MCN sur 2020/2021)
- La seconde mesure de taille puisque unique dans l'histoire où aucun organisme mutualiste et encore moins assurantiel ne l'a proposée à cette hauteur à ses adhérents, celle de ne pas faire payer à l'ensemble de nos adhérents la cotisation du mois de Décembre 2021.

Oui ! tous nos adhérents, présents du 01/01/21 au 31/12/21, seront exonérés en décembre 2021 des cotisations (pas de prélèvement pour les adhérents avec un prélèvement bancaire ou tout autre mode de paiement, pas de précompte pour les retraités avec le précompte sur pension).

Vous l'avez compris, il ne s'agit guère d'une redistribution de dividendes mais de rétrocéder un excédent de cotisations perçues à ceux qui, par leurs cotisations l'ont constitué. Le montant de cette opération s'élève à 830.000 €, ce qui représente les cotisations totales du mois de Décembre 2021.

En 2021, notre engagement d'être un acteur social, citoyen et solidaire dans le suivi de cette crise sanitaire restera notre préoccupation majeure. Il se traduira par une volonté de suivre au plus près les attentes de nos mandants.

Nos collaborateurs locaux sont également à votre disposition et agissent tous les jours en proximité pour mieux vous accompagner.

L'équipe se renforce avec 3 nouvelles personnes à la direction de la MCN :



Virginie SIX

Nouvelle directrice de la MCN, remplaçant de Mme Catherine GHILLEBAERT partie à la retraite après 27 ans de service. Virginie SIX vient du domaine financier privé mais souhaitait intégrer un domaine plus humain, plus social. Un tournant de vie vers l'économie sociale.



Catherine FLEURY

Cheminote et présidente de l'association Les Rosalys, Catherine Fleury rejoint le Conseil d'administration de la MCN. Elle souhaite promouvoir, dans le cadre de l'accord de partenariat entre la MCN et la CPR, les actions de prévention au sein de la Mutuelle.



Daisy DERAIN

Cheminote active depuis 1997 en tant que contrôleur TER et TGV, Daisy Derain est gestionnaire à l'ECT SNCF au pôle RH. Administratrice à la MCN depuis 2014, elle a été élue Secrétaire Générale au Conseil d'Administration en décembre 2020.



MUTUELLE CHEMINOTS NORD

52, boulevard Carnot - 59000 LILLE
Tél. 03 20 12 11 90 - Fax 03 20 12 11 97
Tél. SNCF 221 083

E-mail : contact@mutuellesncf.fr
www.mutuellesncf.fr